

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

Réunion du mercredi 9 mai 2018, 18h30 à 20h30, local 014

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2018
 3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 21 mars 2018
 - a. Mesure 15024
 - b. Suivi sur les espaces et le développement du volet
 - c. Demande d'adjoint à la direction
 4. Sorties éducatives et campagnes de financement
 - a. Lettre comité financement du volet alternatif
 5. Calendrier scolaire 2018-2019
 6. Horaire de l'école pour 2018-2019
 7. Grille matières alternatif/sourd
 8. Liste des fournitures scolaires
 9. Agenda scolaire
 10. Photo scolaire
 11. Critères d'admission au volet alternatif
 12. Critères sélection d'une direction d'école
 13. Service complémentaire et organisation scolaire 2018-2019
 14. Parole au public
 15. Parole aux membres du CÉ
 - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
 - b. Parole au personnel
 - c. Parole aux parents
 - d. Parole aux membres de la communauté
-

PROCÈS-VERBAL

Présences : Marie-Pierre Viel-direction, Marie Eve Brouard-parent, Mamadou Coulibaly-enseignant, Francois Bernier-parent, Dominique Voyer-enseignant, Mélanie Boutin-sdg, Geneviève Pagé-enseignante, Valérie Larouche-parent, Maude Nepveu-Villeneuve-parent, Joane Calvaresi-interprète

Public : Guillaume Charest-Hallé, Marie Adey, Stéphanie Bergeron, Anne-Séverine Corlay

Animation : Marie-Eve Brouard

Secrétariat : Valérie Larouche

1. ODJ

L'ordre du jour proposé par Dominique Voyer appuyée de Francois Bernier. Adopté avec le changement 15d.

2. Adoption du procès verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2018 est proposé par Francois Bernier, appuyé de Mamadou Coulibaly.

Présentation spéciale : Philipe et Alexis représente un groupe de 3 jeunes du quartier intéressé. Ils fabriquent des savons que les membres de l'école peuvent vente. Profit de 60%, délais de 2 à 3 jours de livraison. Bio et sans allergènes. Aléo solution, www.aleosolutions.com. Savon pour la peau. Souplesse au niveau du produit et de la livraison. Format de 3 ou unique. Pas de quantité minimum mais avantage à commander davantage.

3. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 mars 2018

- a. Mesure 15024 : Montant pour faciliter la transition scolaire. Le montant est disponible car les ateliers ont été annulés. Un montant (approximativement 350,00\$) a été octroyé à Laurence, le concierge suite au souper spaghetti. Le montant est pour les deux secteurs. Marie-Eve Brouard suggère que les besoins soient identifiés par les enseignants. Les fonds doivent être dépensés avant le 30 juin 2018.
- b. Suivi sur les espaces et le développement du volet. Les commissaires ne pouvaient être présents ce soir. Une nouvelle date sera fixée pour les recevoir. Il est suggéré que les parents de l'école soient invités. Pas de décision prise à ce sujet.
- c. La demande d'adjoint à la direction a été acheminée à M. George, M. Robinson et Mme Corbeille. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

4. Sorties éducatives et campagnes de financement

P.J. : Tableau des activités – à ajouter Par Mme Viel ou Brouard, Lettre du comité financement,

Il se tiendra un Bazar samedi 26 mai à l'école de 10h à 15h pour le volet alternatif. Vente d'objet, de nourriture. La confirmation de l'accès aux toilettes de l'école sera confirmée ultérieurement Maude Nepveu-Villeneuve propose et Dominique Voyer appuie les sorties éducatives de mai et juin 2018.

- a. Le comité financement du volet alternatif dépose une lettre au C.É. afin de faire une demande officielle d'utilisation des locaux de l'école sans présence de la direction, de membres du service de garde ou de concierge. Il semble que d'autres écoles ont des protocoles à ce titre.

Considérant la lettre reçu du comité de financement;

Considérant les demandes répétés de la communauté;

Il est proposé par Mauve Nepveu-Villeneuve, appuyée de François Bernier de mandater la direction pour la rédaction d'un protocole d'utilisation des espaces, que la direction consulte les intervenants de l'école sur l'utilisation des locaux, présente ce protocole pour approbation au CÉ de juin afin que le protocole soit en vigueur dès la rentrée. Adopté à l'unanimité.

5. Le calendrier scolaire 2018-2019

Le document est soumis. Il est demandé de préciser que la rencontre du 13 septembre est l'Assemblée générale annuelle et non une remise de bulletin. Le 22 est une journée pédagogique et le 27 est une journée d'école. Une journée pédagogique sera ajoutée. Un vote sera sollicité par courriel.

6. Horaire de l'école pour 2018-2019.

P.J. : Sondage envoyé aux parents

4 propositions sont déposées pour chacun des volets en plus du préscolaire du volet alternatif. Des consultations au niveau du volet alternatif ont eu lieu entre les parents, initiés par Marie-Eve Brouard. Les membres du C.É. demandent s'ils ont droit de vote. Normalement c'est la direction qui tranche sur le choix d'horaire. Dominique Voyer propose que les parents s'exprime, et ensuite les enseignants. D'emblée, il est mentionné que le contexte n'a pas été expliqué donc il peut être complexe de comprendre la décision. Du 4 au 8 mai, les parents ont été consultés. Dominique Voyer présente les horaires d'autres écoles. Il semble que de manière générale, Les Colibri terminent le plus tard. Concernant l'heure du début, il est de manière générale similaire. Les enseignants souhaitent avoir un horaire similaire pour favoriser l'harmonie avec le volet sourd. De plus, enfants et adultes ont plus d'attention et de concentration en avant-midi. La direction et les enseignants ont soulevé un point en commun, c'est qu'un horaire similaire aux écoles en général facilite la sélection et la rétention de personnel : terminer plus tard peut nuire à ce sujet. Proposé par Valérie Larouche, appuyé de Geneviève Pagé. François Bernier demande le vote. 3 contre (3 parents), 5 pour (1 parents 4 enseignants).

7. La grille matières alternatif/sourd

La grille matières alternatif/sourd est présenté. Un commentaire des parents alternatifs est soulevé, pour la 2^e année: il serait apprécié d'avoir des périodes de formation LSQ Dominique Voyer, propose, appuyée de Maude Nepveu-Villeneuve la grille matière tel que présenté.

8. Liste des fournitures scolaires

Il a été appris très récemment que les écoles du quartier doivent s'arrimer, ainsi que les écoles dites spéciales pour les frais demandés aux parents. Ainsi, la liste des fournitures scolaires, ne peut être acceptée.

9. Agenda volet sourd

L'agenda scolaire sera déposé en juin

10. Photo scolaire volet sourd

La photo scolaire sera déposé en juin

11. Critères d'admission au volet alternatif

Les critères d'admission au volet alternatif

P.J. Document lisant les critères

Les critères nécessitaient d'être modifiés. Ils ont donc été étoffés. Un questionnement est soulevé par rapport à l'équilibre garçon-fille. On demande ce qu'est la rencontre d'1/2 journée. On explique que c'est dans le but de bien expliquer ce qu'est l'école alternative. Considérant le document déposé en séance et les discussions qui en découlent :

Il est proposé par Marie-Eve Brouard, appuyée de Maude Nepveu-Villeneuve, d'adopter le document ET

- Que le tout soit envoyé au contentieux avec présidente du CÉ en copie conforme;
- Que tout retour soit rapidement transféré à la présidente du CÉ;
- Que l'application des étapes obligatoires se fasse avec un souci d'inclusivité et que le contenu des documents qui seront déposés ainsi que le choix de la demie journée soient préalablement approuvés par le CÉ suite à une consultation multipartite, incluant les enseignants, coéducateurs, administrateurs, REPAQ;
- Que la version finale et vérifiée par le contentieux soit présentée et approuvée au CÉ de juin 2018. Adopté à l'unanimité.

12. Critères sélection d'une direction d'école

On suggère de réviser le document des critères sélection d'une direction d'école, comme entendu lors de la dernière séance, et d'envoyer le tout révisé et envoyé aux membres du CÉ à l'avance pour commentaires.

13. Service complémentaire et organisation scolaire 2018-2019

Deux (2) postes seront affichés au secteur sourd, suite à deux (2) départs à la retraite. Les parents suggèrent d'écrire un texte pour nuancer les deux (2) secteurs pour l'embauche du personnel afin que les candidats comprennent bien le milieu de l'école Gadbois.

Coupure du Poste de technicienne bibliothécaire : Une grande déception est ressentie de manière unanime que le service aux élèves soit touché et que le poste de bibliothécaire ne soit pas reconnu. Le comité bibliothèque sent qu'on se sert de lui.

Considérant l'annonce en séance de l'abolition du poste de technicienne bibliothécaire;

Considérant la mobilisation et les actions en cours;

Considérant la demande d'appui de l'équipe école envers le CÉ;

-Il est proposé par François Bernier, appuyé de Mamadou Coulibaly, que le CÉ se positionne contre l'abolition du poste de T.B. et réaffirme l'importance de la présence de ce poste au sein de l'école. On ajoute le souhait de voir passer ce poste de temps partiel à temps complet. Adopté à l'unanimité. Le poste de la bibliothécaire a été coupé. Les membres du personnel ont envoyé une lettre au CÉ afin de demander l'appui. Considérant l'annonce séance tenant de la technicienne en bibliothécaire, les actions et la mobilisation en cours du personnel et des parents, considérant la demande d'appui du personnel de l'école Gadbois, les deux (2) volet, il est proposé que le CÉ vote contre

la l'abolition et réaffirme l'importance de ce poste au sein de l'école. Francois Bernier propose, appuyé de Mamadou Coulibaly. A l'unanimité.

14. Parole au public :

Les parents ont découvert ce soir que le préscolaire et le primaire du volet alternatif n'avaient pas le même horaire. Il y a eu un grand manque de communication et la direction substitut reconnaît qu'elle n'a pu consulter comme souhaité. L'enjeu de l'horaire a été soulevé en février par la présidence du CÉ pour sensibiliser la direction sur le fait que les parents devraient être consultés des changements à venir de l'horaire. Un autre point est apporté, un modèle de gestion. Les parents comprennent mal comment fonctionne l'école et les processus décisionnels. Les processus mériteraient d'être clarifiés et simplifiés puis être documentés et partagés. Un mandat a été offert au comité démocratie : proposer de nouvelles façons de faire : plus harmonieux et collégial.

15. Parole aux membres du CÉ

- a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM : aucun
- b. Parole au personnel : aucun
- c. Parole aux parents : aucun
- d. Parole aux membres de la communauté : aucun

On demande d'ajouter les points suivants pour la prochaine rencontre :

- états financiers;
- composition CÉ;
- Approbation du texte fondateur du volet alternatif;

Fin de la rencontre à 21h05.